

Sarl AUTO-ECOLE ROUE LIBRE
Place de France 38150 CHANAS
info@automotoecole-rouelibre.fr
04 74 84 29 51

Agrément Préfectoral : E2403800080
Siret : 43975532300011
Code NAF : 8553Z
Numéro de formation professionnelle : 82 38 03262 38

Formation : POST PERMIS

Critère 1.6

Cette formation complémentaire s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) entre les 6ème et 12ème mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après.

L'objectif de la formation post permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

Les bénéficiaires de cette formation, qui relève du volontariat, verront en contrepartie leur période probatoire réduite, sous réserve de n'avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points.

Réduction de la période probatoire :

Depuis 2003, le permis de conduire est probatoire et doté d'un capital de 6 points à son obtention. Une période de 3 années durant lesquelles le permis est crédité de 2 points tous les ans, à condition bien sûr de ne commettre aucune infraction entraînant un retrait de points, est indispensable pour que le conducteur gagne en maturité et obtienne ses 12 points.

Cette période probatoire est plus courte pour ceux qui ont opté pour la conduite accompagnée (apprentissage anticipé de la conduite pour la catégorie B). Elle dure 2 ans au lieu de 3 ans avec récupération de 3 points par an (voir encadré cas n°1)

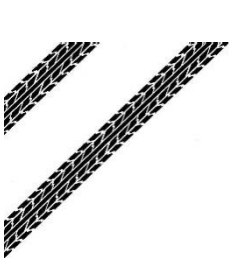
Ainsi, lorsque la formation post permis sera suivie, la période probatoire se verra réduite de 3 à 2 ans pour le titulaire d'un permis B traditionnel et de 2 ans à 1 an et demi pour un novice qui a suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) pour la catégorie B (voir encadré cas n°2)

Public concerné : Jeunes conducteurs ayant le permis de conduire depuis moins de 2 ans.

Objectifs : Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (vitesse, alcool, drogue, ...) et à l'écoconduite.

Conditions requises : Etre titulaire du permis B

Durée de la formation : 1 journée de 7 heures



Sarl AUTO-ECOLE ROUE LIBRE
Place de France 38150 CHANAS
info@automotoecole-rouelibre.fr
04 74 84 29 51

Agrément Préfectoral : E2403800080
Siret : 43975532300011
Code NAF : 8553Z
Numéro de formation professionnelle : 82 38 03262 38

Programme :

1. Accueil, Présentation et tour de table

2. Effets et méfaits de la vitesse :

- Le conducteur : mode de fonctionnement
- Perception visuelle
- Capacité d'estimation
- Répartition des défaillances
- Vitesse et distance d'arrêt

3. Exercices pratiques :

- Estimation de la vitesse et des distances
- Evaluation des distances d'arrêt

4. Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs, téléphone et conduite :

- Alcool
- Equivalence des verres
- Alcool : troubles
- Sanctions
- Conséquences pour l'assurance
- Drogues : les effets
- Sanctions encourues

5. Exercices pratiques :

- Conduite économique
- Conduite apaisée

6. Théorie de l'éco-conduite

- Définition
- Entretien

7. Bilan de la journée

- Validation : attestation de formation post permis.